

## Dimanche 28 juin, votez en toute sécurité !



Dimanche 28 juin, votez en toute sécurité !

### Communiqué de la mairie de Vic-Fezensac :

La Mairie de Vic-Fezensac met tout en œuvre pour assurer le bon déroulement du scrutin du 28 juin prochain, dans le plus grand respect des précautions sanitaires.

Aussi, des mesures d'hygiène exceptionnelles sont mises en place dans les quatre bureaux de vote de la commune.

**Votre bureau de vote est aménagé pour limiter les contacts entre personnes.** Des marquages au sol sont réalisés afin de faire respecter la distance d'un mètre, entre chaque électeur, dans les files d'attente.

Comme annoncé par le gouvernement, le **port du masque est obligatoire**. Si nécessaire, des masques seront disponibles à l'entrée de la salle.

Un **point de lavage des mains**, dans les sanitaires, est à votre disposition avec eau et savon à l'entrée de la salle. De même, du **gel hydroalcoolique sera distribué** à l'entrée et à la sortie de chaque bureau de vote.

**Les agents et les assesseurs qui vous accueillent, sont équipés** de masques, de visières ainsi que de gel hydroalcoolique.

Les isolements sont placés, comme lors du premier tour, face aux murs afin de **limiter l'usage des rideaux**.

**Les stylos, ainsi que le matériel électoral à disposition, sont nettoyés** entre chaque électeur. Vous pouvez également venir avec votre propre stylo si vous le désirez.

**L'ensemble des surfaces dans le bureau de vote sont régulièrement désinfectées.**

Vous êtes invités, lors de votre passage au bureau de vote, à **respecter l'ensemble des gestes barrières. Les embrassades ou serrages de mains sont interdits.**

**Rappel : pour voter, pièce d'identité obligatoire**